

Conseiller en prévention F/H

Missions :

Agent agréé et assermenté le Conseiller PRP assure le contrôle de la prévention dans les entreprises et veille à l'amélioration des conditions de travail dans les entreprises agricoles et le développement de la politique de prévention.

A ce titre, vous aurez en charge de :

- Intervenir en milieu de travail afin d'établir des diagnostics pour les entreprises ou les exploitations agricoles, d'élaborer des plans de prévention, de conseiller des aménagements concernant les conditions de travail...
- Réaliser les études nécessaires à une meilleure connaissance des risques et des facteurs de risques,
- Concevoir et animer des actions de sensibilisation, de formation, de modification des pratiques professionnelles, et accompagner des projets...
- Participer au développement de l'offre de services de la MSA.
- Prendre en charge, le cas échéant, et approfondir les dossiers spécifiques à un risque ou à un secteur d'activité particulier pour lesquels il pourrait devenir le référent au sein du service.
- Participer à l'organisation de forums, conférences ou salons.
- Rédiger des articles de presse et autres supports de communication et de sensibilisation.

Compétences requises :

Savoir :

- Connaître les orientations, les enjeux et la stratégie de la politique de prévention des risques professionnels
- Maîtriser les législations sociales applicables.
- Maîtriser les réglementations applicables dans son domaine d'activité.
- Maîtriser les techniques particulières à certaines activités
- Maîtriser les techniques de communication écrite et orale et la prise de parole en public.

Savoir Faire :

- Valoriser l'image de la MSA à l'extérieur auprès des différents publics et partenaires.
- Décliner la politique de sécurité et d'amélioration des conditions de travail sur le territoire.
- Mener et organiser le suivi des actions de santé sécurité au travail.
- Conseiller les employeurs, les salariés et les exploitants dans la mise en œuvre des actions de sécurité au travail et les accompagner dans l'adaptation à leur poste de travail.
- Organiser et/ou animer des sessions de formation, de sensibilisation.
- Elaborer des documents ou supports spécifiques.

Savoir être :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Etre autonome
- Disposer de qualités relationnelles : capacité d'écoute, de communication orale et écrite adaptées et de qualités pédagogiques
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse.
- S'impliquer et être force de proposition dans son domaine.
- S'adapter à différents interlocuteurs et/ou situations.

Affectation : Service Santé Sécurité au Travail

Rémunération : Il s'agit d'un poste de Niveau 5 (coefficient 212) correspondant à une rémunération annuelle brute de 26 722,61 €

Rattachement hiérarchique : Le Responsable du service prévention

Poste à pourvoir : dès que possible

Lieu de travail : Rattaché au site de Laon – Secteur du sud de l'Aisne- des déplacements sont à prévoir (au niveau régional et national le cas échéant)

Les lettres de candidatures + CV sont à adresser au département Ressources Humaines, **avant le 21 juillet 2021**

par e-mail : recrutementpicardie.blf@picardie.msa.fr

Le 6 juillet 2021